



Présidence bulgare du Conseil de l'Union européenne Janvier à Juin 2018

« Le programme du trio »

La Bulgarie débute sa présidence du Conseil de l'Union européenne pour les 6 prochains mois. Cette présidence de 6 mois s'intègre dans « **un programme du trio** » qui réunit trois Etats membres sur une période de 18 mois. Durant cette période, les Etats du trio élaborent un programme et travaillent en étroite collaboration pour assurer la continuité des travaux de Conseil et fixent les objectifs à long terme. Actuellement, les pays du trio sont l'Estonie, la Bulgarie et l'Autriche. **Leur programme se focalise sur la sécurité des frontières extérieures de l'UE, la croissance économique et la compétitivité.**

En matière de migration, le programme du trio s'attache en priorité à la réalisation de progrès dans la gestion des migrations, dans leur dimension tant intérieure qu'extérieure. Sur base de l'agenda européen en matière de migration, les efforts doivent être poursuivis pour traiter les aspects à long terme des migrations. Un accent particulier est mis sur l'amélioration des fonctionnalités et de l'interopérabilité des systèmes informatiques à grande échelle existants (Eurodac, système d'information Schengen, système d'information sur les visas et système européen sur les casiers judiciaires) et l'introduction de nouveaux systèmes (entrée/sortie, ETIAS).

Le programme prévoit également de :

- continuer d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures visant à **gérer efficacement les migrations** et assurer **une réaction coordonnée le long de toutes les routes**
- **renforcer les frontières extérieures de l'UE**, assurer une politique efficace en matière de retour et s'attaquer aux causes profondes
- **parachever la réforme du régime d'asile européen** commun visant à mettre en place un régime d'asile et de migration stable, efficace et équitable, prévoyant un partage des charges fondé sur un véritable sens de la solidarité et de la responsabilité
- **renforcer la coopération avec les pays tiers afin de prévenir les franchissements illégaux de frontières et d'aider les personnes ayant besoin d'une protection dès avant l'entrée dans l'UE**
- réfléchir au rôle que joue la migration légale dans le développement et les performances économiques de l'Union, dans le contexte notamment de **la mise en œuvre du plan d'action de La Valette et de la révision de la directive carte bleue**
- **renforcer la coopération avec les pays d'origine et de transit** (cadre de partenariat pour les migrations).

Pour en savoir plus sur le programme du trio : <https://eu2018bg.bg/fr/trio-programme>

La présidence bulgare – Janvier à Juin 2018

Son ouverture officielle se fera le 11 janvier 2018. Il y a 4 priorités de la présidence :

- l'avenir de l'Europe et les jeunes
- les Balkans occidentaux
- la sécurité et la stabilité



- l'économie numérique.

Les enjeux migratoires s'intègrent dans les priorités de sécurité et de stabilité. La présidence bulgare travaillera pour « **des solutions durables et équitables en matière de politique d'asile, pour des politiques efficaces en matière de retour et de réadmission, pour une approche équilibrée envers les mesures à court terme et celles à long terme, orientée vers la source du problème en matière de migration, et non pas uniquement vers ses effets.** »

Une partie importante des efforts sera consacrée notamment à la sécurité, en mettant l'accent sur le **renforcement du contrôle des frontières, l'échange d'informations entre les différentes autorités et sur la prévention.**

Dans son programme, la Bulgarie détaille ses priorités dans la formation du Conseil de l'UE. Dans le Conseil « Justice et Affaires intérieures », elle adopte une approche globale pour la gestion des migrations.

Elle s'emploiera « **à élaborer et à mettre en œuvre des mécanismes qui permettent réellement d'améliorer la sécurité des citoyens de l'UE, de renforcer les contrôles aux frontières et de gérer plus efficacement les processus migratoires; nous poursuivrons les travaux consacrés à la réforme du régime d'asile européen commun, reposant sur les principes de responsabilité commune et de réelle solidarité** ».

Elle souhaite œuvrer « **en faveur d'une coopération étroite et d'un dialogue pragmatique avec les pays tiers d'origine et de transit. La politique en matière de retour est essentielle, et tous les instruments envisageables seront mis à profit pour améliorer la coopération dans le domaine de la réadmission** ».

En matière de migration légale, « **dans le cadre des efforts visant à améliorer la gestion des processus migratoires par une meilleure organisation des voies de migration légale, la présidence s'attachera à faire progresser les travaux sur la directive carte bleue** »

Elle souhaite moderniser la politique de l'UE en matière de visa en dégageant un accord au sein du Conseil sur la proposition de modification du code des visas.

Pour en savoir plus sur le programme de la présidence de la Bulgarie :

<https://eu2018bg.bg/fr/programme>
